



**6^{eme} 2 CV CROSS
du
PAYS SALVAGNACOIS (81)**

12 et 13 AOUT 2017

**REGLEMENT
PARTICULIER**

AUTO-CROSS SALVAGNACOIS – Tel 05 63 40 58 14 et 06 26 22 04 39

ASA DU VIGNOBLE TARNAIS – 53 Avenue Jean Bérenguier 81800 COUFFOULEUX
Tel : 05 63 33 84 81 - Fax : 05 63 40 32 15 – asaduvignobletarnais@free.fr

REGLEMENT PARTICULIER
6ème 2 CV CROSS du PAYS SALVAGNACOIS (81)

12 et 13 AOUT 2017

Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA du Vignoble tarnais, avec le concours de l'Auto cross Salvagnacois, organise les 12 et 13 AOUT 2017 une épreuve automobile régionale, coupe de France de 2CV cross intitulée **6ème 2 cv cross du Pays Salvagnacois**.

Cette épreuve compte également pour le challenge des commissaires du comité régional Midi-Pyrénées.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation numéro R 30 en date du 16 mai 2017 et N701 en date du 18 juillet 2017.

1.1 OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	M. MARTY Patrice	Lic : 9699
Membres du Collège :	Mme MARTINEZ-MATEOS Lorella	Lic : 57956
	M. CABROL Marcel	Lic : 14590
Directeur de Course :	M. MARTINEZ-MATEOS Philippe	Lic : 53357
Directeurs de Course adjoints:	M. GALANT Michel	Lic : 113868
	M. CHOUIDEN Yves	Lic : 41554
Directeur ce course adjoint (pré-grille)	M. TEILLARD Laurent	Lic : 10182
Adjoint à la direction de course (arrivées)	M. AMBLARD Guillaume	Lic : 171372
Commissaire Technique Responsable :	M. PHILIPPON Vincent	Lic : 115581
Commissaires Techniques :	M. VANARA Roger	Lic : 114975
	M. LESUEUR Gérard	Lic : 1646
Conseiller Technique 2 CV :	M. PHILIPPON Vincent	Lic : 115581

Commissaire Sportif Chargé des relations avec les concurrents :

	M. VAYSSIERE Jean Bernard	Lic: 29335
	M. DARBOIS Olivier	Lic: 200251
	M. AMBLARD Christian	Lic: 198960

Secrétaire A.S.A. : Mme BELLEGARDE MARY C. Lic : 46814

Chronométreurs : Mme GAUTIER Nicole Lic : 2551
Mme MIQUEL isabelle Lic : 171569

Responsable des classements : Mme GAUTIER Nicole Lic : 2551

Commissaire responsable du Parc Fermé : M. AMBLARD Christian Lic : 198960

Responsable de la remise en état du terrain: M. BARTHE Alain Lic : 190097

Responsable de la mise en place des moyens de secours:

M. JULIA Jean Pierre Lic : 44616

Médecin chef : Dr ELRAKAAWI Mohamed Lic : 211104

Responsable du Service Presse : M. Lejouan

L'organisateur administratif est : l'ASA du vignoble Tarnais et l'organisateur technique : l'Auto cross Salvagnacois.

« L'organisateur s'engage à ne porter sur ce règlement que des noms d'officiels en possession de leur licence pour l'année en cours, correspondant à leur fonction et ayant confirmé par écrit leur participation à la compétition. » (Art 1.1 officiels du règlement particulier type circuit tout-terrain 2017)

1.2. HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 3 Juillet 2017

Clôture des engagements **jeudi 03** Août 2017

Publication de la liste des engagés : Mercredi 09 Août 2017

Date de l'épreuve et lieu : Samedi 12 et Dimanche 13 Août 2017 Circuit des Planets

Vérifications facultatives : Vendredi 11 Août 2017 de 16 h à 20 h

Samedi 12 Août 2017 :

Vérifications obligatoires : Samedi 12 Août 2017 de 7 h00 à 10 h00

1^{ère} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs : Samedi 12 Août 2017 à 09 h 00

Briefing obligatoire : Samedi 12 Août 2017 à 12 h 00

Horaire des essais libres : Samedi 12 Août 2017 de 14 h 45 à 15 h 30

Horaire des essais chronométrés : Samedi 12 Août 2017 de 16 h 15 à 17 h15

Horaire de la course :

1ère série de qualification : Samedi 12 Août 2017 de 18 h 00 à 19 h 00

Dimanche 13 Août 2017:

Warm up : Dimanche 13 Août 2017 de 9 h 15 à 10 h 00

¼ de Finale A : Dimanche 13 Août 2017 de 10 h 45 à 11 h 05

¼ Finale B : Dimanche 13 Août 2017 de 11 h 05 à 11 h 30

2ème série de qualification : Dimanche 13 Août 2017 de 13 h 30 à 14 h 30

½ Finale A : Dimanche 13 Août 2017 de 15 h 15 à 15 h 35

½ Finale B : Dimanche 13 Août 2017 de 15 h 35 à 15 h 55

Consolante : Dimanche 13 Août 2017 de 17 h 00 à 17 h 15

Finale : Dimanche 13 Août 2017 de 17 h 20 à 18 h 00

Affichage des résultats provisoires : Dimanche 13 Août 2017 à 18 h 15 au tableau d'affichage

Remise des prix : Dimanche 13 Août 2017 sur le circuit à 19h00.

3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront sur le circuit le Samedi 12 Août 2017 de 7 h 00 à 10 h 00.

Chaque pilote recevra une convocation individuelle.

Si à la date du mardi 08 Août 2017 le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant : 06 26 22 04 39

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

Auto Cross Salvagnacois chez M. JULIA Jean Pierre Les Sourigous 81630 SALVAGNAC

Tel : 05 63 40 58 14 ou 06 26 22 04 39

E-mail : jp.julia@outlook.fr

Et ce à partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au samedi 05 Août 2017 à minuit.

Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Ils sont fixés à :

60 € avec la publicité facultative de l'organisateur. (Electricité fournie pour chaque engagement au tarif de **5€**). Chèque de **65€** pour engagement + électricité.

120 € sans la publicité facultative de l'organisateur (X2). (Electricité fournie pour chaque engagement au tarif de **5€**). Chèque de **125€** pour engagement sans publicité + électricité.

Si quatre jours avant l'épreuve, le nombre des engagés est inférieur à 40 pilotes, l'organisateur se réserve le droit d'annuler son épreuve. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

3.2. EQUIPAGES

Une voiture ne pourra être conduite que par un seul pilote et un pilote ne pourra conduire qu'une seule voiture.

Chaque pilote, âgé d'au moins 16 ans, devra présenter aux vérifications une licence en cours de validité qui sera au moins une licence pilote « régionale terre » ou un titre de participation.

ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.1. Véhicules admis

Conforme à la réglementation générale du 2CV Cross

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un additif de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur le circuit des PLANETS, sa longueur est de 920 mètres et sa largeur est comprise entre 12 et 16 mètres. Le circuit a été agréé par la FFSA en date du 30 AVRIL 2013 sous le numéro de classement 81 09 13 02 11 AC Nat 0911

L'accès au circuit se fait :

- Axe Albi-Toulouse par l'autoroute A 68 sortie 9 direction Montauban
- Axe Bordeaux Toulouse par l'autoroute A 62 sortie Montauban puis autoroute A 20 sortie 63 direction Albi
- Axe Paris Toulouse par autoroute A 20 sortie 63 direction Albi.

L'accès au circuit sera fléché depuis la route départementale 999 (Montauban-Gaillac)

6.6. PARC FERME FINAL

A l'arrivée des finales, toutes les voitures sont, dès le baisser du drapeau, placées sous le régime du parc fermé. Le Directeur de Course et/ou le collègue des commissaires sportifs pourront placer en parc fermé les voitures de leur choix.

Les voitures restent en régime de parc fermé, sous chacune des structures des pilotes, au moins jusqu'à l'affichage du classement officiel.

Tout pilote ne respectant pas cette règle sera exclu du classement, les autres pilotes classés derrière lui remontant d'une place. (Réglementation Générale 2 CV Cross, art.8.4 page 11).

6.7. TABLEAU D'AFFICHAGE

. Il y aura 2 tableaux d'affichage désignés « Affichage Officiel » seront situés :

- l'un situé à proximité de la buvette
- l'autre situé dans le parc pilotes

Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8. PERMANENCE

Il est possible de contacter l'organisation avant et pendant l'épreuve aux numéros suivants : 06 34 10 69 68 ou 06 26 22 04 39

Pendant la manifestation une permanence sera tenue par un chargé des relations avec les concurrents à la direction de course.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. ESSAIS

7.1.1. Essais libres

Horaire des essais libres : Samedi 12 Août 2017 de 14 h 45 à 15 h 30 par séances de 3 tours.

7.1.2. Essais chronométrés

Horaire des essais chronométrés : Samedi 12 Août 2017 de 16 h 15 à 17 h 15 sur 3 tours dont 2 chronométrés.

7.2. BRIEFING

Le briefing obligatoire des pilotes aura lieu : Samedi 12 Août 2017 à 12 h 00 à la direction de course.

7.3. COURSE

1ère série de qualification : Samedi 12 Août 2017 de 18 h 00 à 19 h 00

¼ de Finale A : Dimanche 13 Août 2017 de 10 h 45 à 11 h 05

¼ Finale B : Dimanche 13 Août 2017 de 11 h 05 à 11 h 30

Course féminine ou jeunes : Dimanche 13 Août 2017 à 12h00

2ème série de qualification : Dimanche 13 Août 2017 de 13 h 30 à 14 h 30

½ Finale A : Dimanche 13 Août 2017 de 15 h 15 à 15 h 35

½ Finale B : Dimanche 13 Août 2017 de 15 h 35 à 15 h 55

Consolante : Dimanche 13 Août 2017 de 17 H 00 à 17 H 15

Finale : Dimanche 13 Août 2017 de 17 h 20 à 18 h 00

Nombre de tours: se reporter à la Réglementation Générale 2 CV Cross Article 7. Déroulement des épreuves pages 7 à 9.

7.3.1. La pôle position est fixé à gauche.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les modalités du classement général figurent dans la réglementation générale de chaque discipline.

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après la finale. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 10. PRIX

10.2. PRIX EN ESPECES

Le montant des prix distribué est réparti de la façon suivante :

Si le nombre de pilotes est supérieur à 80 :

1^{er} : 170 € 6^{ème} : 100 €

2^{ème} : 145 € 7^{ème} : 90 €

3^{ème} : 130 € 8^{ème} : 80 €

4^{ème} : 120 € 9^{ème} : 70 €

5^{ème} : 110 € 10^{ème} : 60 €

Du 11^{ème} au 25^{ème} : 50 €

Si le nombre de pilotes est compris entre 61 et 80 :

1^{er} : 150 € 6^{ème} : 75 €

2^{ème} : 125 € 7^{ème} : 65 €

3^{ème} : 105 € 8^{ème} : 55 €

4^{ème} : 95 € 9^{ème} : 50 €

5^{ème} : 85 € 10^{ème} : 45 €

Du 11^{ème} au 25^{ème} : 40 €

Si le nombre de pilotes est inférieur ou égal à 60 :

1^{er} : 130 € 6^{ème} : 65 € 11^{ème} : 40 €

2^{ème} : 110 € 7^{ème} : 60 € 12^{ème} : 35 €

3^{ème} : 95 € 8^{ème} : 55 €

4^{ème} : 85 € 9^{ème} : 50 €

5^{ème} : 75 € 10^{ème} : 45 €

Du 13^{ème} au 25^{ème} : 30 €

Consolante : 1^{er} : 30 € 2^{ème} : 25 € 3^{ème} : 20 €

10.3. COUPES

Des coupes seront distribuées à tous les finalistes.

10.4. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu sur le circuit à 19 h 00.